

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix-Travail-Patrie

PROVINCE DE L'OUEST

DEPARTEMENT DES HAUTS PLATEAUX

PREFECTURE DE BAHAM

SERVICE DES AFFAIRES ECONOMIQUES ET FINANCIERES

COMMISSION DEPARTEMENTALE DE PASSATION DES MARCHES



REPUBLIC OF CAMEROON  
Peace-Work-Fatherland

WEST PROVINCE

UPPER PLATEAU DIVISION

DIVISIONAL OFFICE BAHAM

ECONOMICAL AND FINANCIAL AFFAIRS SERVICE

DIVISIONAL TENDER BOARD

DÉCISION PRÉFECTORALE 005 /DP/F/F38/SAEF/CDPM/2019  
DECLARANT INFRUCTUEUX LE MARCHÉ RELATIF AU DOSSIER D'APPEL  
D'OFFRE N°003/AONO/F38/CDPM-AI/2019 DU 15/03/2019 POUR LES TRAVAUX DE  
CONSTRUCTION D'UN FORAGE EQUIPE DE POMPE MOTORISEE A LA  
DELEGATION DEPARTEMENTALE DU MINISTERE DE L'ECONOMIE, DE LA  
PLANIFICATION ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE DU DEPARTEMENT  
DES HAUTS PLATEAUX- REGION DE L'OUEST (EN PROCEDURE D'URGENCE)

L'ADMINISTRATEUR CIVIL PRINCIPAL  
PREFET DU DEPARTEMENT DES HAUTS PLATEAUX  
MAITRE D'OUVRAGE DELEGUE

- Vu la constitution ;
  - Vu la Loi n°99/016 du 22 Décembre 1999 portant statut général des établissements publics et des entreprises du secteur public et parapublic ;
  - Vu le Décret N° 72/349 du 24 Juillet 1972 portant organisation Administrative de la République Unie du Cameroun et les textes modificatifs subséquents ;
  - Vu le Décret N°78/485 du 09 Novembre 1978, fixant les attributions des Chefs des Circonscriptions administratives et les Organismes et personnels chargés de les assister dans l'exercice de leurs fonctions, ensemble rectificatif N°79/024 du 18 Janvier 1979 le complétant ;
  - Vu le Décret N° 2017/343 du 03 juillet 2017 portant nomination de Monsieur BILONOUGOU Félix aux fonctions de Préfet du Département des Hauts Plateaux ;
  - Vu le Décret N°2018/366 du 20 Juin 2018, portant Code des Marchés ;
  - Vu l'Arrêté 0203/A/MINMAP du 03 Juillet 2018 portant création des Commissions de Passation des Marchés auprès des Régions et Départements ;
  - Vu la Décision N°00000158/CAB/MINMAP du 15 Mars 2019 portant nomination du Président des Commissions départementales de Passation des Marchés Publics ;
  - Vu Le DAO N°003/AONO/F38/CDPM-AI/2019 du 15/03/2019 pour les travaux de construction d'un forage équipe de pompe motorisée a la Délégation Départementale du Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du territoire du Département des Hauts Plateaux- Région de l'ouest (en procédure d'urgence);
  - Vu le rapport d'analyse des offres ;
  - Vu la proposition d'attribution de la Commission Départementale de passation des Marchés Publics des Hauts Plateaux formulée et transmise par lettre N°001/L/F/F38/SAEF/CDPM/2019 du 06 Mai 2019 ;
- Considérant les nécessités de services.

DECIDE :

Article 1<sup>er</sup> : Le marché Objet du Dossier d'Appel d'Offre susvisé, est pour compter de la date de signature de la présente décision, déclaré infructueux, parce qu'a l'issue des travaux de la SCAO, il n'est enregistré aucune offre conforme aux prescriptions dudit Dossier d'Appel d'Offre.

Article 2 : La présente décision sera lue, transcrite et publiée partout où besoin sera -/-

AMPLIATIONS :

- MINMAP/YDE

- ARMP

- G.R.O/BESSA

- DIMINER

- CHIRONO



**POUR AMPLIATION** 06 MAI 2019  
Le 1<sup>er</sup> Adjoint préfectoral Le Préfet,

*Mohammed Bello Bamanga*  
Administrateur Civil